

## **Kinésiologie et TDAH**

©Hans Barth, Association Suisse pour la kinésiologie non médicale  
SVNMK/ASKNM, Tél. 061 722 02 22, [www.svnmk.ch](http://www.svnmk.ch)

La kinésiologie est une méthode visant la promotion et le maintien de la santé. Elle utilise des éléments de l'acupuncture chinoise, mais aussi des sciences (par ex. la neurologie et la psychologie). Le test musculaire, un des «instruments de travail» particulier à la kinésiologie, aide à déceler les déséquilibres énergétiques chez les client(e)s. Le but du travail kinésiologique est de favoriser l'équilibre énergétique et ainsi l'amélioration du bien-être des client(e)s. Les niveaux corporel, émotionnel et mental, les habitudes alimentaires ainsi que les histoires de vie des personnes concernées sont pris en compte.

Qu'elle soit utilisée en tant que méthode unique ou comme mesure accompagnant d'autres thérapies, la kinésiologie a déjà aidé beaucoup de personnes. Elle peut ainsi faciliter l'accès au propre potentiel d'apprentissage des enfants et des adultes (pas uniquement dans des domaines scolaires).

Une condition de base pour la réussite est la disposition à vouloir changer quelque chose et la continuité. Une amélioration durable de la qualité de vie peut alors s'installer.

TDAH (trouble du déficit de l'attention/hyperactivité) est un diagnostic psychiatrique reconnu internationalement. Il s'appuie sur des approches génétiques, physiologiques, psychologiques et sociologiques. Des traitements adéquats ne peuvent être prescrits que par des personnes qualifiées.

La kinésiologie non médicale n'offre par contre aucune aide spécifique à une maladie ou un trouble, donc pas non plus dans des cas de TDAH. Lors de maladies diagnostiquées, la kinésiologie n'intervient pas directement sur la maladie/le trouble mais elle aide les personnes concernées à reconnaître et diminuer certaines charges mentales, émotionnelles et énergétiques qui accompagnent la maladie/le trouble. Le travail kinésiologique peut simultanément être utilisé pour la constitution et l'utilisation de ressources. La kinésiologie ne propose donc aucun traitement médical (interdit par la loi aux kinésologues non médecins), mais des mesures de soutien qui ont un effet positif sur le recouvrement et le renforcement de la santé.

Dans tous les cas, de bonnes connaissances de la problématique TDAH sont souhaitables lors d'un travail d'accompagnement kinésiologique.

Binningen, octobre 2006